



Accompagnantes d'élèves en situation de handicap.

Les « oubliées de l'Éducation nationale » font aussi leur rentrée

Les accompagnantes d'élèves en situation de handicap occupent un rôle central dans le système éducatif et estiment ne pas être considérées à leur juste valeur. Rencontre avec l'une des « oubliées de l'Éducation nationale ».

Elles ne sont pas au premier rang des préoccupations de l'Éducation nationale, mais elles ont un rôle central dans le système éducatif. Les accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH) ont également fait leur rentrée ce jeudi ou vendredi, selon qu'elles soient dans le premier ou dans le second degré.

Diane Pois, 52 ans, syndiquée à la CGT éducation de l'Eure, exerce ce métier depuis huit ans. Avant de trouver sa voie, elle a occupé plusieurs postes dans d'autres secteurs : agente consignataire de bateaux, commerciale, assistante de direction dans une entreprise alimentaire... « **J'en avais marre de courir après le chiffre d'affaires** », souffle-t-elle. En plein dans le remous de la crise économique de 2008, elle démissionne pour ne pas risquer le burn-out. Après une période de réflexion, elle découvre les AESH et se dit qu'elle pourrait exercer ce métier.

Moins de temps pour les enfants

« **L'AESH est une personne qui est le matériel entre les mains de l'Éducation nationale pour concrétiser l'inclusion des élèves handicapés** », définit Diane Pois. Une mission plus qu'essentielle pour que tous les élèves « **vivent bien leur scolarisation dans les établissements classiques** ». Les accompagnantes sont présentes dans la salle de classe, mais également dans la cour de récréation pour les aider à avancer. Dans le premier degré, les AESH sont aussi là pour apprendre aux enfants qu'elles suivent les gestes de la vie quotidienne : mettre des chaussures, se laver les mains... « **On doit savoir s'adapter aux difficultés et aux besoins de chacun. Nous n'avons pas de feuille de route, on agit différemment avec chaque enfant.** »

Beaucoup démissionnent, surtout les anciennes qui ont compris qu'elles n'avaient rien à espérer et qui sont lassées d'attendre.

Diane Pois

Depuis 2019, les AESH sont mutualisées au sein du Pôle inclusif d'accompagnement localisé (Pial) et doivent être disponibles pour accompagner plusieurs élèves. **« Ça pose beaucoup de problèmes »**, regrette Diane Pois.

Avec 24 h de travail par semaine en moyenne, les AESH peuvent côtoyer cinq enfants, parfois dans des établissements scolaires différents. **« Cinq élèves pour vingt-quatre heures, ça fait moins de cinq heures par élève. Quand on regarde nos missions, on se dit que ce n'est pas suffisant. »** Les élèves accompagnés ont besoin de constance et ont des difficultés à accorder leur confiance. Ce qui est encore plus difficile lorsque l'enfant doit faire face à deux ou trois intervenants différents. **« Pour un enfant autiste par exemple, c'est une catastrophe »**, affirme l'AESH. Incapables de mettre en place un suivi en si peu de temps, les accompagnatrices voient leur métier devenir une corvée.

Une absence de considération

Le département compte 1 200 accompagnateurs. Un métier en grande majorité exercé par des femmes (à 92 % dans l'Eure) sans véritable reconnaissance. Déjà parce que, même si les AESH sont employées par l'Éducation nationale, elles n'ont pas de statut. **« On demande à être des fonctionnaires de catégorie B. C'est un combat que l'on mène depuis plusieurs années »**, plaide Diane Pois.

Le niveau de rémunération non plus n'a pas de quoi faire rêver : 850 € net par mois en moyenne. **« Je commence ma neuvième année et je ne suis pas au SMIC, constate l'AESH. On est pour beaucoup, pour ne pas dire toutes, des mères célibataires. 850 € pour payer le loyer et élever un enfant, ce n'est pas possible. »**

Une absence de considération qui explique en partie le manque d'accompagnatrices aujourd'hui. **« Beaucoup démissionnent, surtout les anciennes qui ont compris qu'elles n'avaient rien à espérer et qui sont lassées d'attendre »**, lâche Diane Pois. La quinquagénaire garde pourtant de l'amour pour ce métier : **« Vous ne trouverez pas un AESH qui n'aime pas son métier. C'est très riche en relations sociales. On apprend des enfants, parents et élèves autant qu'on leur apporte. »**

Mais la situation est telle que certains élèves ne peuvent pas faire leur rentrée à la date prévue, ne disposant pas encore d'AESH. Et certaines accompagnatrices, à la veille de la reprise, ne connaissent pas encore leur affectation au sein de l'académie. Pourtant,

il est essentiel pour elles d'être présentes dès le premier jour aux côtés des enfants, estime Diane Pois : « **Si nous ne sommes pas là dès le début, il peut y avoir une stigmatisation de l'élève par la suite.** »

De manière générale, l'AESH regrette l'écart entre la volonté affichée par le système éducatif d'inclure les élèves handicapés et la réalité des faits. « **Ils vendent du rêve aux parents** », conclut-elle.

Cyrill Roy



Diane Pois est AESH depuis neuf ans. C. R